



N° 024 /2025/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

relatif au tirage au sort sur l'ordre de positionnement
sur le bulletin de vote

Dans le cadre de l'élection des conseillers municipaux de 2025, le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite tous les candidats en tête de liste ou leur représentant à assister à la séance de tirage au sort sur l'ordre de positionnement sur le bulletin de vote qui aura lieu le samedi 14 juin 2025 à partir de 15 heures au siège de l'institution.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Lomé, le 13 JUIN 2025

Le président




Dago YABRE